

domaine des Saugealles: l'installation de production de biogaz alimente désormais 100 ménages lausannois

En chantier depuis l'automne dernier, l'installation de production de biogaz à la ferme des Saugealles est désormais en service et produit de l'électricité pour une centaine de ménages lausannois. Cette réalisation a pu voir le jour grâce à la collaboration de plusieurs services de la Ville et de partenaires extérieurs, tels que l'Ecole hôtelière de Lausanne et le Manège du Chalet-à-Gobet.

Dès 2004, dans le cadre de leur veille technologique des énergies renouvelables, les services industriels et le service des forêts, domaines et vignobles (Fodovi) de Lausanne ont examiné la possibilité de produire du biogaz agricole sur le territoire de la Ville. Cette alternative offre un potentiel intéressant car elle permet non seulement de produire de l'électricité mais également de valoriser les déchets organiques tels que fumier, lisier, etc.

Sur les huit exploitations agricoles que possède Lausanne, le domaine des Saugealles a été retenu pour plusieurs raisons: sa taille (il est le plus grand d'un seul tenant de 43 hectares), son type d'activité (la culture fourragère de 60 unités gros bétail) et l'intérêt du fermier Patrick Demont, dont la famille exploite la ferme depuis plusieurs générations. Parallèlement, l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) et le Manège du Chalet-à-Gobet se sont intéressés à participer en alimentant l'installation avec leurs déchets (lavures, huiles végétales, gazon, fumier de cheval). Le service d'assainissement a également été mis à contribution. En janvier 2006, le Conseil communal a adopté le projet proposé par la Municipalité (préavis 2005-59) et les travaux ont pu commencer en septembre.

La production de biogaz se fait selon un processus relativement simple. Les déchets organiques de différentes origines sont d'abord stockés séparément et les huiles et lavures traitées dans une unité d'hygiénisation et de broyage. Ils sont ensuite regroupés durant 44 jours dans un digesteur de 400 m³, maintenu à une température entre 35 et 42°C. Le biogaz résultant de la fermentation est ensuite conduit vers un couplage chaleur-force dans lequel il est brûlé et transformé en électricité et chaleur. Le courant ainsi produit est réinjecté dans le réseau, soit 375'000 kWh, ce qui correspond à la consommation de 100 ménages lausannois. L'énergie thermique de 440'000 kWh, quant à elle, est utilisée pour les installations et la ferme.

Dans l'année à venir, le service du gaz et du chauffage à distance évaluera le fonctionnement de l'installation et étudiera la possibilité, en collaboration avec Fodovi et l'exploitant, d'augmenter la quantité de déchets pour atteindre le plein rendement. Cette réalisation a été suivie et soutenue par Suisse Energie, qui s'engage également pour que l'électricité "verte" soit davantage reconnue sur les marchés et son prix valorisé.

Services industriels de Lausanne
Culture, logement, patrimoine

Pour tout renseignement, prendre contact avec:

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00
- Silvia Zamora, directrice de Culture, logement, patrimoine, tél. 021 315 42 00
- Thierry Dewarrat, service du développement stratégique, tél. 021 315 87 42
- Roland Schmidt, responsable des domaines à Fodovi, tél. 021 315 42 77.
- Informations sur www.lausanne.ch, www.ehl.ch, www.biomasseenergie.ch

Lausanne, le 14 mai 2007